

La CCI du Pays d'Arles et NGE en charge de l'exploitation et la modernisation du port d'Arles



La Compagnie Nationale du Rhône (CNR), concessionnaire du Rhône, a annoncé au cours du mois de décembre la désignation du groupement sous-concessionnaire du port d'Arles, composé de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Pays d'Arles, NGE Concessions, la Banque des Territoires, la Caisse d'Epargne CEPAC et la Compagnie Fluviale de Transport.

La sous-concession du port d'Arles a été confiée au groupement de la CCI du Pays d'Arles et NGE pour 25 ans. Ce dernier sera en charge du développement, de l'exploitation, de la maintenance et du gros entretien du port pour accompagner la croissance de ses flux massifiés. Ainsi, le port d'Arles devrait être complètement modernisé au cours des deux premières années du projet.



 \ll Le Port d'Arles a été créé il y a plus de 40 ans par la CCI du Pays d'Arles dans une démarche de développement du territoire. \gg

Stéphane Paglia, président de la CCI du Pays d'Arles

La CCI du Pays d'Arles gérera l'exploitation des activités, notamment la manutention portuaire. Accessible aux navires de 3000 tonnes, le port d'Arles, avec ses nombreux atouts, vient compléter l'offre des autres ports fluviaux, le Port de Marseille Fos, Port de Toulon et Port de Sète Sud de France. En s'appuyant sur les filières de l'économie circulaire (ferraille, biomasse), de la filière bois (trituration et bois d'œuvre) des conteneurs maritimes, la CCI du Pays d'Arles, qui a traité plus de 500 000 tonnes de marchandises traitées en 2023, ambitionne de développer le transport massifié.

« Participer au financement d'une telle infrastructure dans une perspective de sobriété écologique et de développement territorial répond à notre volonté de favoriser des projets en faveur de la transition écologique et de la dynamique économique. »

Jean Bernadet, président de NGE

De son côté, NGE va assurer la modernisation du port pour laquelle le coût des travaux devrait s'élever à 7M€. Ces travaux devraient permettre l'augmentation du fret fluvial. Les travaux vont aussi comprendre la construction d'ouvrages pour la récupération, le stockage et le

traitement des eaux pluviales avant leur rejet dans le milieu naturel, la construction d'une aire de lavage en béton de 200 m² équipée d'un

système de décanteur/débourbeur qui permettra le traitement des eaux de lavage des navires avant leur évacuation, la construction d'un réseau hydraulique, de plateformes de stockage, le relamping de la totalité du réseau d'éclairage, l'installation de bornes d'alimentation raccordées en bordure de quai afin de permettre l'approvisionnement en eau et en électricité des navires en escale, ainsi que l'installation d'un système de vidéosurveillance sur les mâts d'éclairage.

Le port d'Arles en chiffres :

- **55 hectares** dont 12 hectares sous-concédés pour le port public
- 4,25 mètres de profondeur du mouillage à quai
- 343 000 tonnes de trafic fluvial annuel traitées par le port public
- 250 escales de trafic fluvial annuelles
- Plus de 300 trains par an
- **60 emplois** directs



Edeis aux commandes des monuments romains de Nîmes pendant encore 8 ans



Le groupe <u>Edeis</u>, qui a la gestion des monuments romains de Nîmes depuis 2021, annonce être reconduit comme gestionnaire pour les huit prochaines années.

Le groupe Edeis est en charge depuis trois ans des monuments romains de la ville de Nîmes, à savoir : les Arènes, la Maison Carrée et la Tour Magne. La mission du groupe à l'époque était de « magnifier le passé pour mieux construire l'avenir. »



Suite à une procédure d'appel d'offre initiée en 2023 et à une délibération du conseil municipal au début de ce mois de juillet, Edeis a été reconduit par la Ville de Nîmes comme gestionnaire de ces monuments pour encore huit ans. Désormais, le gestionnaire sera aussi aux commandes de la Maison Saurel qui va faire l'objet d'un projet de rénovation en cohérence avec le projet d'exploitation touristique et culturel de la ville.

« Cette reconduction est une marque de confiance pour notre projet et pour tous nos collaborateurs engagés au quotidien pour les Nîmoises et les Nîmois, a déclaré <u>Jean-Luc Schnoebelen</u>, président d'Edeis. Notre ambition est renforcée : valoriser le riche patrimoine historique de la ville, faire revivre à tous la romanité et offrir aux habitants et aux visiteurs de nouvelles expériences inoubliables tout au long de l'année. »

Quel avenir pour les monuments romains?

Si le groupe présentera sa feuille de route pour les prochaines années à la rentrée, Edeis a déjà révélé quelques-uns de ses axes de travail concernant les monuments nîmois :

- Diversifier les offres de visites aux Arènes et à la Tour Magne, en proposant des supports de médiation adaptés à tous les publics et particulièrement les familles.
- Augmenter les horaires de visites des monuments afin que le plus grand nombre puisse en bénéficier tout au long de l'année.
- Faire évoluer la muséographie actuelle de la Maison Carrée afin de mieux valoriser son caractère historique et architectural, en cohérence avec le travail remarquable réalisé par la Ville de Nîmes à l'initiative de son maire Jean-Paul Fournier, qui a permis l'inscription de la Maison Carrée au patrimoine mondial de l'Unesco.
- Proposer en août un nouveau spectacle exceptionnel mêlant histoire locale et arts scéniques qui, à travers des projections multimédias et des performances artistiques, offriront une expérience émotionnelle et mémorable, célébrant l'histoire et la beauté de Nîmes.
- Transformer la Maison Saurel afin d'offrir une expérience complète alliant restauration et immersion dans l'histoire de l'eau à l'époque romaine.